

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°400 en date du 3 Mai 2018

Un peu particulière cette **LETTRE 400** pour celui qui a commencé avec la LETTRE n°1 le 10 Février 2005 (on évoquait dans ce numéro les sociétés de coordination d'Organismes d'HLM !!!), et quelques numéros tests à partir d'Octobre 2004. Plus de 13 ans se sont écoulés mais les objectifs définis à l'époque avec Jean Pierre CANE Président de la FNDOPH et le Bureau ainsi qu'avec les Présidents successifs, restent les mêmes : **donner le maximum d'informations professionnelles en temps réel**. Bien sûr beaucoup de REVUES/LETTRES existent mais nous avons cherché à rassembler au jour le jour les informations les plus en lien avec le métier de DG, en les synthétisant.

Tâche passionnante surtout lorsque l'on sait qu'elle peut être utile, car si l'on vit pour des valeurs qui nous apparaissent bonnes, on vit également par ces valeurs qui sont utiles pour le **bien vivre-ensemble**.

Alors je ne dirais pas au numéro 500 car le temps fait son œuvre et il faut penser sérieusement à passer le relais, mais merci pour votre attention car ce plaisir est renforcé par le fait que l'accès au site est de plus en plus utilisé.

(Plus d'une centaine de clic après chaque diffusion de la LETTRE).

Il convient également d'évoquer la mission auprès des 105 DG que j'ai pu accompagner à un moment donné de leur carrière ou les difficultés s'amoncelaient pour eux (certains sont encore en place et se reconnaîtront), et la joie que l'on en tire car l'on ne peut être que satisfait du bonheur des autres.

Et, dans le contexte actuel tendu pour le logement social, ou des mots (maux !) choquent mon esprit (transgression – disruptif – j'assume - ...) car ils sont générateurs de forts antagonismes, je préférerai entendre **RE-ECHANTEMENT** car il est porteur de RENOUEAU, de foi et d'ESPERANCES dans l'avenir.

Jean-Claude METAYER

1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION NATIONALE

La prochaine réunion du **COMITE DIRECTEUR** qui aura lieu à PARIS le 5 Juin aura à son ordre du jour outre les ELECTIONS pour les futures représentations, l'examen au titre de l'actualité, de **l'avancement RLS/APL, projet de loi ELAN et protocole ETAT/USH**.

2 – LES TEXTES NOUVEAUX

Conseil d'Etat n°403.339 du 6 Avril 2018 sur les **ressources prises en compte pour le calcul de l'APL et les conditions des recours**.

3 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

RLS/APL

Sur le site créé par l'USH des informations pratiques sur la mise en œuvre du **dispositif qui devrait intervenir en Juin (?)**. Le

quittancement de Juin ou Juillet devait prendre en compte les nouvelles modalités avec un rattrapage depuis le 1^{er} Février ce qui se traduira par de nombreuses corrections.

Projet de loi ELAN

20.4. – Alors que le projet de loi comporte plusieurs dispositions facilitant la vente de logements HLM, un bilan présenté par la Fédération des ESH évoque une **situation mitigée** puisqu'en 2017 les ventes ont tendance à stagner voire à régresser. Notons également que 60 % des ventes se font aux locataires.

Après que le Gouvernement a engagé à l'Assemblée Nationale la **procédure accélérée** sur ce texte, les réunions de la Commission des Affaires Economiques se poursuivent du 15 au 29 Mai.

Deux grands dossiers ont été présentés la semaine écoulée :

Le **PLAN DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS** le 26 Avril par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

Ce plan vise la **rénovation de 500.000 logements par an, dont la moitié occupés par des ménages aux revenus modestes**, en mobilisant 14 milliards € sur la durée du quinquennat. A travers les 54 pages du document nous relevons

4 axes dont les 2 premiers

Faire de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité nationale.

Créer les conditions de la massification de la rénovation des logements et lutter en priorité contre la précarité énergétique.

12 actions dont des simplifications drastiques des financements (par exemple l'éco-PTZ sera prolongé au-delà de 2019 et simplifié), des actions spécifiques pour la rénovation des copropriétés, la fiabilisation de la mesure de la performance énergétique des bâtiments qui détermine les travaux.

Le Plan BORLOO pour les BANLIEUES a fait l'objet d'un rapport rendu public le 26 Avril, et dénommé **VIVRE ENSEMBLE – VIVRE EN GRAND – pour une réconciliation nationale.**

D'emblée ce document de 161 pages, indique que l'heure n'est plus aux rapports d'experts, mais à l'action.

A travers 19 programmes dont - la qualité urbaine pour tous, la mobilité un droit et une nécessité, beaucoup d'actions sur l'école, le sport, l'entreprise et l'emploi, l'illettrisme, 200 quartiers d'excellence numérique.

Mais aussi une nouvelle grande école – l'Académie des Leaders, la lutte contre les discriminations, une cour d'équité territoriale...

Relevé : **Il faut relancer radicalement et différemment la politique de la ville : une exigence républicaine.** Il propose, tout est demandant la relance immédiate de la rénovation urbaine, de changer la gouvernance de l'ANRU avec la création d'une Fondation appartenant à la Nation.

Le rapport se termine par un programme sur le thème de la **rencontre de l'Autre, dédié à la jeunesse.** Le dossier sur les financements évoque un coût global de 48 Milliards €.

Ce rapport a été remis au Premier Ministre et doit nourrir le plan de mobilisation en faveur

des quartiers prioritaires que le Président de la République doit annoncer en Mai.

4 – LES PROJETS QUI BOUGENT

La **révision des bases locatives** pour l'établissement de l'impôt foncier (TFPB) pourrait être étalée dans le temps, car **s'appliquant au fur et à mesure du changement de propriétaire.**

Dans le cadre de la **préparation du projet de loi PACTE** (plan d'actions pour la croissance et la transformation des entreprises), le Ministre de l'Economie a déclaré le 2 Mai que **le seuil de 20 salariés et les obligations sociales et fiscales qui y sont liées** (notamment cotisation à la participation des employeurs à l'effort de construction PEEC) **seront supprimées.**

5 - LU POUR VOUS

C'est le 25 Mai 2018 qu'entre en vigueur le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** qui a été voté en Avril 2016 au niveau de l'Union Européenne.

Concrètement ce règlement vise à instaurer une meilleure protection et utilisation des données personnelles utilisées par toutes les structures (mailing, base de données, dossiers des anciens salariés...).

Voir sur le **site de la CNIL** le guide pour se préparer en 6 étapes.

Sous le titre : **Plus de propriétaires depuis 50 ans : des effets secondaires défavorables à l'emploi ?** la réponse est que l'ampleur est modérée (INSEE ANALYSES n°37 19.4.).

6 - BREVES

Les mises en chantier ont reculé de 2,5 % sur les 3 premiers mois de l'année 2018 (Les Echos 30.4.) alors que selon le Ministère de la Cohésion des Territoires les logements mis en chantier au cours des **12 derniers mois progressent de 9,2 %.**

Les tarifs réglementés du **prix du gaz** augmentent en moyenne de **+ 0,4 % au 1^{er} Mai.**